



OFFRE D'EMPLOI

Titre de l'emploi : Préposé(e) à l'accueil - Plage

Statut d'emploi : Poste saisonnier – emploi d'été – 15 juin au 25 août 2024

Temps partiel : **9 h à 16 h**, 2 jours/semaine, dont le dimanche

Supérieur immédiat : Directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Val-Morin est une municipalité des Laurentides, campée entre montagnes et lacs qui offre, en toutes saisons, des attraits naturels et culturels reconnus et appréciés des citoyens comme des villégiateurs. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment la station de ski Belle-Neige, le Parc régional Val-David-Val-Morin, le Centre de yoga Sivananda, le Théâtre du Marais de Val-Morin, la plage du lac Raymond, le parc linéaire le P'tit Train du Nord et le Club de golf Val-Morin.

Sommaire des responsabilités

Le ou la préposé(e) à l'accueil reçoit et informe les visiteurs et effectue la perception des droits d'accès à la plage. Il discute et gère avec son supérieur immédiat les problématiques rencontrées et les différents besoins ou commentaires des visiteurs.

Principales tâches et responsabilités

- Accueillir les visiteurs et les informer-;
- Percevoir les droits d'accès ;
- Tenir une caisse et effectuer un rapport journalier des ventes ;
- Recueillir des données statistiques ;
- Informer son supérieur immédiat de tout commentaire, suggestion ou plainte de la clientèle.

Exigences du poste

- Être responsable, ponctuel, autonome et faire preuve de débrouillardise ;
- Démontrer d'excellentes aptitudes pour le service à la clientèle.

Conditions salariales :

Selon la politique salariale en vigueur.

Ce poste vous intéresse ? Faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 5 avril 2024 à :

Municipalité de Val-Morin
A/S Sonya Audrey Bonin
Directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
6120, rue Morin
Val-Morin, QC J0T 2R0
loisirculture@val-morin.ca

Note : seuls les candidats retenus seront contactés. Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.